

Les honorables membres de la droite qui ont discuté cette question et un grand nombre des journaux des différentes parties du Canada, qui ont suivi l'exemple parti d'ici, ont eu recours aux expédients chers à l'honorable député de Saint-Antoine, ce soir. Je dis à l'honorable député qu'il ne peut indiquer un seul détail des témoignages entendus qui démontre que la commission ou qu'un membre quelconque de celle-ci a jamais exercé la moindre pression sur M. Lumsden. Au cours de ce débat, nous avons entendu assez d'assertions semblables, et l'heure est presque venue de mettre fin à cette manie.

Ainsi que je le disais, on a classifié ensuite cette matière comme étant de la roche compacte. Cependant, la commission soumet le témoignage de différentes personnes pour établir que jamais auparavant elles n'avaient vu de classification semblable. Je me rappelle qu'elle a obtenue cette preuve de M. P. Davis et de M. I. O'Brien, entrepreneurs de grande expérience, qui ont déclaré qu'ils avaient travaillé pour d'autres compagnies de chemins de fer et qu'ils n'avaient jamais constaté de classification semblable. Je suppose que l'honorable député de Saint-Antoine, si je n'étais pas ici pour le surveiller, prétendrait que, parce que MM. Davis et O'Brien ont déclaré qu'il existait quelque chose de répréhensible, ou une entente injuste et malhonnête entre les entrepreneurs et les ingénieurs, ces derniers ont dû accorder à M. P. Davis des classifications auxquelles il n'avait pas le droit de prétendre. On doit se rappeler que des \$65,000,000 valant de pentes sur cette ligne \$1,800,000 seulement sont compris dans cette proposition relative au conglomérat.

M. MACDONALD: Une tempête dans un verre d'eau.

M. CARVELL: Au cours des sept dernières années, il n'y a jamais eu de session de la Chambre—à l'exception de la dernière, alors que les honorables membres de la droite nous ont permis de discuter la marine de guerre—durant laquelle nous n'avons pas entendu cette même vieille histoire, qu'on a répandue d'une extrémité à l'autre du pays, à propos des vols énormes qui se commettaient dans la classification du gravois comme roche compacte. Mais, ainsi que je l'ai dit, suivant même le rapport préjugé et injuste de Gutelius et Staunton, \$1,800,000 seulement sont en jeu dans cette affaire.

Je crois qu'on admettra sans la moindre hésitation que ces commissaires ont repré-

senté la cause sous son plus mauvais jour. Quant à Staunton, c'était là son unique affaire; c'était le seul intérêt qu'il eût dans toute cette enquête. Quiconque comparaisait devant M. Staunton, s'entendait poser cette question au sujet de la roche mêlée. Je ne puis peut-être mieux faire que de citer le témoignage de M. Grant, à propos de cette question. M. M. P. Davis et les autres témoins entendus à cet égard n'avaient jamais, au cours de leur carrière, rencontré de matière semblable; cependant, M. Grant, cet homme dont l'expérience est plus grande que ne l'est celle de M. Gutelius, lorsqu'il s'agit de la construction de chemins de fer, cet homme qui, durant les vingt dernières années, a travaillé à des travaux de construction et de classification, cet homme qui est à ce point important que cette commission n'a pas osé se dispenser de ses lumières, qu'elle a gardé à son emploi jusqu'à présent et dont elle continuera à retenir les services jusqu'à ce que cette ligne soit terminée...

M. AMES: Un fort partisan des pentes de montagne.

M. CARVELL: Je conseillerais à mon honorable ami de se tenir tranquille. Il aura l'occasion de parler plus tard.

M. MACDONALD: Sa besogne se résume à faire des insinuations.

M. CARVELL: En effet, ou de prendre des photographies qui ne représentent pas les choses telles qu'elles sont réellement—de prendre des photographies sous un angle faux. Je signalerai à mon honorable ami le témoignage de M. Grant, qu'il trouvera à la page 380 de ce rapport.

M. R. B. BENNETT: Qu'on prenne le portrait de l'honorable député de Carleton.

M. CARVELL: Je suis toujours enchanté de voir mes amis de la droite s'exciter un peu, car j'estime alors que j'atteins leur sensibilité. Je me félicite toujours, lorsque je réussis à leur faire perdre leur belle assurance et c'est là où je veux en venir, ce soir. J'essaie d'exposer à mes amis tous les faits qui se rapportent à cette classification, et si je réussis à les inquiéter un peu, je m'en réjouirai. Je crois pouvoir dire en toute certitude que j'expose à mes amis de la droite des faits dont ils n'ont jamais encore entendu parler. A la page 380, je trouve ce témoignage donné par M. Grant:

[M. Carvell.]